



Durcit en
90 min

DEPRO[®] BASE LIQUIDE

RÉSINE DE SOL INCOLORE A PRISE ULTRA RAPIDE

Fixe, protège et durcit les sols ciment



LES SOLS



IDENTIFICATION

Revêtement incolore synthétique à base de résines acryliques à deux composants. Destinée au recouvrement rapide des sols et des ouvrages en béton jusqu' à -10 °C. Intérieur/Extérieur. Résistance aux produits chimiques. Durcissement ultra-rapide en 90 min environ.

UTILISATIONS

- Rénovation des dalles béton.
- S'utilise comme primaire avant recouvrement par **DEPRO[®] MRPR 90**
- Rénovation des surfaces dans les ateliers .
- Protège **les surfaces contre la pénétration d'eau, huile ou autres liquides corrosifs.**



Durcit à
-10 °C

AVANTAGES

- **Durcissement ultra rapide : 90 min** environ.
- **Antidérapant.**
- **Application par très basses températures** : jusqu'à -10 °C.
- Facilité d'utilisation : un sol peut être remis à neuf et utilisable en moins de 2 heures.
- Excellente résistance aux produits chimiques.
- **Conforme à la législation sur les produits destinés au stockage des aliments.**
- Grande souplesse d'application, ne nécessite pas de personnel spécialisé.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support : le support doit être propre, sain et sec, exempt de toute matière non adhérente (préparations conformes au DTU 59,3). Le lavage du support avec le produit **DEPRO[®] CIM** est recommandé.
Température minimum d'application : -10 °C.

Préparation des mélanges : **DEPRO[®] BASE LIQUIDE** est une résine à 2 composants : un bidon de résine 5 kg + 3 sachets de 100 grammes de durcisseur.

1. Verser la totalité du durcisseur dans la résine, bien mélanger les deux composants jusqu'à l'obtention d'un liquide homogène (une minute).
2. Etaler **DEPRO[®] BASE LIQUIDE** immédiatement en renversant la totalité du mélange sur le sol.
3. **Durée de vie du mélange en pot : 15 min à 20 °C.**
4. Ne jamais modifier les proportions, ne pas diluer.
5. Etaler au rouleau en couche mince et régulière.
6. Laisser durcir 90 min avant utilisation plein régime du sol.
7. Nettoyer immédiatement le matériel avec **DILUANT CHOC.**

Pour obtenir une SURFACE ANTIDÉRAPANTE : incorporer **DEPRO[®] ANTIDÉRAPANT** entre 2 couches de **DEPRO[®] BASE LIQUIDE** au fur et à mesure de l'application de la 1^{ère} couche. Laisser durcir et balayer l'excédent avant d'appliquer la 2^{ème} couche. Laisser durcir 2 à 3 heures avant mise en service.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Bien aérer le local. Les produits alimentaires doivent être hermétiquement protégés pendant les opérations ou travailler sous un tunnel ventilé. Ne pas fumer et éviter la présence de flamme pendant l'application.

.../...

CARACTERISTIQUES

- **Conditionnement** : kit de 5,3 kg (résine 5 kg + 3 sachets de 100 grammes de durcisseur).
- **Rendement** : 3 à 4 m²/kg en fonction de la porosité du support.
- **Densité** : 0,987
- **Point éclair** : +6 °C.
- **Stockage** : 1 an en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.
- Xn Nocif.
- Facilement inflammable.
- **Hygiène et sécurité** : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur notre site www.deproma.com

Equipement de protection individuel.

Protection respiratoire: en cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Filtre AX.

Protection des mains: gants de protection - Butylcaoutchouc/Caoutchouc nitrile.

Protection des yeux: lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps: vêtements de travail protecteurs.

Mesures générales de protection et d'hygiène: tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Elimination des déchets: vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri). Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

Important : les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant sur nos bons de commande et sur site internet. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Réf 06020

sept.-17

